

Membres en exercice : Titulaires : 55 Suppléants : 15 Membres titulaires présents : 42 Suppléants présents avec droit vote : 1 Suppléants présents sans droit vote : 4 Pouvoirs : 5 Voix délibérantes : 48	Le 26 février 2024, Le conseil communautaire de Billom Communauté, s'est réuni au Foyer rural de Bouzel sous la présidence de Monsieur Gérard GUILLAUME Date de convocation : Mardi 20 février 2024	Extrait du registre des délibérations
--	---	--

Présence des délégués par commune (en grisé les suppléants) / P : Présent – E : Excusé

BEAUREGARD L'EVEQUE	Patricia BUSSIERE P	ESTANDEUIL	Jean-Michel TRAVERS P	REIGNAT	Janick DERRIEN E
	Bruno BISSON P		Frédéric POYET P		Franck DROUIN E
	Patricia FAFOURNOUX P	FAYET LE CHATEAU	Bruno VALLADIER P	ST AUVERGNE DIER	Nathalie SESSA P
	Jean Michel CHARLAT P		Michelle STEINERT P		Sylvie BAUVY P
	Nathalie MARIN P	GLAINE MONTAIGUT	Nathalie VACHIAS P	ST JEAN DES	Karine JONCOUX E
	Pierrick BELLAT P		Cyrille BRECHARD P	OLLIERES	Paul COURTOT P
	Céline AUGER E	ISSERTEAUX	Jean-Claude BATISSON P	ST JULIEN DE	Dominique VAURIS P
BILLOM	Daniel DUMAS P		Roger BOURDOULEIX P	COPPEL	Patrick CHAVAROT P
	Sylvie DUCATTEAU E	MAUZUN	Christiane TAILLANDIER P		Myriam BLANZAT-LERNOULD P
	Jean-Pascal BLACHE P		Sandrine IZAMBART E	ST BONNET LES	Emeric DECOMBE P
	Karelle TREVIS E	MONTMORIN	Gérard GUILLAUME P	ALLIER	Maryse TARRIT P
	Denis MAUTRET P		Eric PIREYRE P	TREZIOUX	Hubert CHEMINAT P
BONGHEAT	Lydie GARINO P		Jean DELAUGERRE P		Michel DEGOILLE P
	Christian CHALARD P		Florence JOUVE P	VASSEL	Françoise BERNARD P
BOUZEL	Suzanne DELARBRE P		Jean-Marc LAVIGNE P		Nicolas JAFFEUX P
	Daniel RAVOUX P	MUR-SUR-ALLIER	Danielle RANCY P		Jean-Jacques CAVALIERE P
	Bernadette DUTHEIL P		Louis PEREIRA P		Catherine SOU-AH-Y P
CHAS	Julie COUPERIER P		Martine VAQUIER P	VERTAIZON	Robert BODEVIN P
	Maurice DESCHAMPS P		René LEMERLE P		Nathalie DOS SANTOS P
CHAURIAT	Nicole NENOT P	NEUVILLE	Jérôme PIREYRE P		Cyril GONZALEZ P
	Guy MAILLARD P		Jean-Yves GRIVET E		Amalia QUINTON P
EGLISENEUVE PRES BILLOM	Daniel SALLES P		Jean-Pierre BUCHE P		
	Nadège TOURNEBIZE E	PERIGNAT ES ALLIER	Virginie VINATIER E		
ESPIRAT	Marie-France CHOFRUT P		Fanny BLANC P		
	Sébastien MAFFI P				

Secrétaire de Séance : Nathalie SESSA

Ont donné pouvoir : Sylvie DUCATTEAU à Daniel DUMAS, Karelle TREVIS à Jean-Pascal BLACHE, Céline AUGER à Jean-Michel CHARLAT, Nadège TOURNEBIZE à Daniel SALLES, Virginie VINATIER à Jean-Pierre BUCHE.

Départ de Nathalie VACHIAS après la délibération n°17.

Objet : Finances : Rapport d'orientations budgétaires

Le débat d'orientations budgétaires est un préalable obligatoire pour les Établissements Publics Locaux qui comportent au moins une commune de plus de 3 500 habitants. Il doit se tenir dans un délai de deux mois avant le vote du budget (article L2312-1 du CGCT).

Il n'a donc pas en lui-même de caractère décisionnel. Il doit donner lieu à une délibération, qui en prenant acte de la tenue du débat, permet aux services de l'Etat de s'assurer du respect de la loi.

Il s'agit de valider les choix principaux qui conduiront à l'élaboration du budget.

Depuis la loi Notre et son article 107, l'article D2312-3 du CGCT précise le contenu et les modalités de transmission (notamment aux maires dans les 15 jours de son adoption).

Après avoir ouï l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Conseil (à l'unanimité) acte la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire.

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture et de la publication.

Billom le 26 février 2024,

Le Président Gérard GUILLAUME



Billom Communauté
35 avenue de la gare
63160 BILLOM